

# Travailler en partenariat entre bibliothécaires et acteurs du champ social pour permettre à des personnes en difficulté sociale d'accéder à la culture.

## 1 Pourquoi c'est important, à quels besoins cela répond ?

Parce que l'égalité d'accès à la culture, l'information, le loisirs etc. fait partie des missions des bibliothèques inscrites dans la loi du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique. Cela fait aussi partie des droits de l'homme et des droits culturels : chacun a droit à participer à la vie culturelle.

Pour favoriser l'émancipation, la liberté et la citoyenneté des individus.  
Pour favoriser la mixité, l'intégration sociale. Pour répondre à un besoin de sociabilité.

## 2 Quels sont les types de bibliothèques concernés par cet enjeu ? Plusieurs réponses possibles.

- Les bibliothèques et réseaux de bibliothèques de grande taille (collectivités de plus de 4 000 habitants, équipe composée de plusieurs salariés et de bénévoles)
- Les bibliothèques de taille moyenne (de 1 500 à 4 000 habitants avec au moins un salarié et des bénévoles)

- ?  Les bibliothèques dans de petites collectivités (moins de 1 500 habitants avec une équipe bénévole)

Ces bibliothèques, sont concernées aussi mais cela pose la question des moyens (financiers, compétences) et des priorités d'action.

## 3 Des exemples de collections, services ou actions déjà proposés dans des bibliothèques de la Manche :

- Visite de la bibliothèque pour des groupes (CCAS, demandeurs d'emploi, INFREP, demandeurs d'emploi...)
- Permettre aux partenaires sociaux d'organiser les RDV avec leurs bénéficiaires à la bibliothèque (permet de le découvrir et lieu neutre, moins stigmatisant)
- Ateliers d'écriture
- Rencontre avec des témoins (par ex : Aline Le Guluche témoigne de son expérience de l'illettrisme)
- Mener des actions autour de la musique (langage universel, plus accessible que l'écrit, le livre)

## 4 Des difficultés pouvant être rencontrées, des points d'attention ?

- Bien connaître le tissu social local et identifier les partenaires en s'appuyant sur le CCAS, CIAS, PESL
- Manque de moyens humains et de temps (pour créer un lien de confiance personnalisé)
- Culture de travail à développer au sein des collectivités (la transversalité des politiques publiques ne se traduit pas toujours dans les services)

## 5 D'autres idées d'actions qui pourraient être menées concrètement dans les bibliothèques à l'avenir :

- Travailler plus en transversalité avec les autres services de la collectivité.
- Favoriser le lien humain, la confiance entre la personne éloignée de la bibliothèque et le professionnel.
- Organiser un temps de préparation à la retraite pour les futurs retraités pour prévenir l'isolement, la solitude de certains retraités
- Organiser l'accueil de jeunes parents à la bibliothèque (avec ou sans label "Premières Pages")

## 6 Dans les prochaines années, comment la BDM peut-elle soutenir les bibliothèques dans cet objectif ?

- Une formation sur la manière de bien construire un partenariat culture/social
- L'organisation d'un forum avec professionnels, bénévoles et élus sur le rôle social des bibliothèques.

## 7 Quels seront les acteurs à impliquer ?

Divers acteurs du champ social : CCAS, CIAS, pôle emploi, mission locale, EHPAD, centres médico-sociaux, centres de formation pour adultes en situation d'illettrisme ou en apprentissage du français.

### Les contributeurs de cet atelier :

Anna Beghin-Milosevic  
Benoît Bodin  
Nicolas Bodin  
Maud Buisson

Sylvie Coulot  
Véronique Emile  
Alexandra Guérault-Picot  
Elise Guilbert

Adèle Hébert  
Florence Leblond  
Véronique Merlin  
Anaïs Mouchel

Corinne Oger  
Marielle Ollivier-Hébert  
Manuela Mahier  
Emilie Roustiau  
Sarah Roy